



Les leaders des associations féminines autour de la Représentante Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies au Burundi lors de la journée portes ouvertes sur la résolution 1325 du Conseil de Sécurité.

Journée portes ouvertes sur la résolution 1325 du Conseil de Sécurité : les priorités des femmes burundaises présentées à la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies

Une journée portes ouvertes sur la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies a été organisée le 14 octobre 2011 à l'hôtel Sun Safari de Bujumbura. Réunies autour de la Représentante Spéciale du Secrétaire Général (RSSG), Karin Landgren, les femmes burundaises ont saisi cette occasion pour lui présenter leurs priorités en vue de la mise en œuvre de la résolution 1325 au Burundi.

Organisées sous la coordination de ONUFEMMES, les cérémonies étaient rehaussées par la présence des autorités gouvernementales en



Le Secrétaire Permanent au Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre et la RSSG

l'occurrence du ministère ayant en charge les droits humains et le genre ; les membres du parlement, les leaders des organisations de la société civile en particulier féminines ; les délégués des agences du Système des Nations Unies et les médias.

M. Icimpaye Gabriel, Secrétaire Permanent au Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre a, dans son discours de circonstance, retracé les grandes étapes et les faits saillants qui ont marqué l'action et l'engagement des femmes burundaises dans le processus de construction et de consolidation de la paix et de la sécurité.

Mme Karin Landgren Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi a, quant à elle rappelé le fait que la Résolution 1325 a été la première à souligner l'importance qui doit être accordée aux femmes dans le travail de maintien de la paix et de la sécurité internationale. En effet, les femmes jouent un rôle important dans la prévention et le règlement des conflits, les pourparlers de paix et le redressement économique.

Suite à la page 2

Dans ce numéro

- Journée portes ouvertes sur la résolution 1325 du Conseil de Sécurité : Paix et sécurité au Burundi : les priorités des femmes burundaises présentées à la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, pp. 1, 2 ;
- Journée internationale de la paix : les jeunes montent en première ligne, p. 3 ;
- Finances publiques : atelier sur l'analyse et le contrôle du budget par le Parlement, p. 3 ;
- Campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes édition 2011, p. 4 ;
- Campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes édition 2011 : le rôle primordial des médias, p. 5 ;
- Lancement du rapport sur l'état de la population mondiale 2011, p. 6 ;
- Restaurer les paysages pour réduire la pression sur les ressources naturelles, p. 7 ;
- Célébration conjointe à MWARO des journées mondiales dédiées à l'alimentation, à la femme rurale et à la lutte contre la pauvreté, p. 8 ;
- Les Nations Unies investissent 9,2 millions de dollars dans la réintégration socio économique des personnes affectées par les conflits, p. 9 ;
- Le Fonds de Consolidation de la paix accorde 9.994.133 USD au Burundi, p. 9 ;
- Le PAM continue d'apporter une assistance humanitaire aux populations les plus vulnérables au Burundi, p. 10 ;
- Les FARN : une approche de lutte contre la malnutrition des enfants à assise communautaire, p. 10 ;
- VIH/Sida au Burundi : la transmission de la mère à l'enfant doit cesser, p. 11 ;
- La FAO propose une alternative durable pour le Burundi rural, p. 12 ;
- La route qui mène vers le développement, p. 12 ;
- Célébration de la 20^{ème} édition de la semaine mondiale dédiée à l'allaitement au Burundi, p. 13 ;
- Un programme de pays pour soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre de ses programmes de développement, p. 14 ;
- La Convention de Kampala: un outil majeur pour venir en aide aux déplacés internes au Burundi, p. 15 ;
- ONU FEMMES contribuera à la pérennisation des acquis du programme Genre PNUD-BCPR au Burundi, p. 16.

Le mot du Coordonnateur Résident



Mme Rosine Sori Coulibaly
Coordonnatrice Résidente des activités
opérationnelles du Système des Nations Unies
au Burundi

Bienvenu à ce numéro inaugural de « *Echo des Nations Unies* » le bulletin trimestriel d'information du Système des Nations Unies au Burundi. Avec ce bulletin, nous faisons un pas décisif vers la communication conjointe comme un Système unique des Nations Unies au Burundi.

Tous les jours, nous nous rendons au service avec une même ambition, celle de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des populations burundaises, en particulier les plus vulnérables.

Nous, les Nations Unies, nous sommes engagés dans diverses activités à tous les niveaux de la société. Nous travaillons avec le gouvernement au niveau décisionnel, nous œuvrons pour le renforcement des capacités des institutions aux niveaux national, provincial et communautaire. Nous appuyons la société civile pour qu'elle joue son rôle de promoteur de modèles de développement inclusifs et équitables. Nous travaillons avec les partenaires au développement et le secteur privé dans le but d'assurer une approche coordonnée de nos efforts collectifs pour assister le gouvernement à atteindre ses objectifs de développement.

Dans les différentes facettes de notre travail, que ce soit dans la promotion des droits de l'enfant, l'élimination de l'extrême pauvreté et la faim, les questions du développement durable et des droits de l'homme, le Système des Nations Unies au Burundi reste engagé aux objectifs communs, comme un outil pour la réalisation des résultats transformatifs de développement. Comme le pays avance dans la formulation de son cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté, la famille des Nations Unies s'est préparée : notre plan d'action des cinq prochaines années va refléter les priorités nationales de développement telles qu'identifiées à travers le processus extensif de consultations nationales.

Suite de la page 1

Pour permettre aux femmes de jouer pleinement ce rôle, la Résolution 1325 a conféré des devoirs à l'ONU, aux Etats membres et à tous les acteurs de conflits. La journée portes ouvertes sur la Résolution 1325 est un cadre propice pour les citoyens en général et les femmes en particulier, de rappeler que chacun remplisse sa part. L'inclusion des femmes dans le processus de paix et de démocratie est une nécessité plutôt qu'une option, a-t-elle indiquée.

L'autre moment fort de la journée portes ouvertes a été celui des échanges et débats ouverts et riches. Ces derniers ont été précédés par des présentations sur *La femme dans le cadre stratégique de consolidation de la paix au Burundi et Les priorités des femmes burundaises pour la mise en œuvre de la Résolution 1325*. Les présentations ont mis en exergue les quatre axes de la Résolution 1325 à savoir la participation, la prévention, la protection et le relèvement économique et communautaire. Pour chaque axe, quatre aspects ont été relevés : l'état des lieux, les obstacles persistants, les défis et les priorités.

Les femmes n'ont pas un accès facile aux moyens de production pour leur autonomisation économique



Mme Consolate Ndayishimiye, présidente de la
Chambre Fédérale de Commerce et de l'Industrie du
Burundi (CFCIB)

Parlant des priorités, parmi les questions soulevées il y a lieu de noter celle relative à l'accès aux moyens de production des femmes qui constituent 52% de la population burundaise. Les femmes voudraient la constitution d'un fonds de garantie qui serait mis à la disposition des institutions financières qui accorderaient aux femmes des crédits à des taux bas qu'elles seraient capables de rembourser. Elles souhaitent en outre leur renforcement de capacités en matière de gestion de petites et moyennes entreprises.

L'accès aux moyens de production implique aussi un cadre légal égalitaire. Les participants

ont relevé le handicap constitué par l'absence d'une loi en matière des successions, les régimes matrimoniaux et les libéralités.

Par ailleurs, le droit à la terre et à l'héritage, thème de la journée internationale de la femme rurale édition 2011, est une question de principe, de droit et de justice, ont souligné les participants avec insistance.

Les filles et les femmes sont sous représentées dans le secteur de la sécurité



Capitaine Flora Kwizera, Point focal genre au
Ministère de la Défense Nationale et des Anciens
Combattants

Dans le domaine sécuritaire, il serait bénéfique que le recrutement de filles et femmes au sein des corps de défense et de sécurité notamment la police, mettent l'accent sur la catégorie des officiers. Des filles et femmes diplômées d'université pourraient être formées à la carrière de policier en peu de temps. Ces dernières ouvriraient, par la suite, à assurer la protection et la promotion d'autres catégories de policiers femmes qui adhèreraient à ce corps. L'appui en infrastructures convenables pour accueillir des recrues femmes dans ces corps est également une nécessité selon les participants.

A ces interrogations et préoccupations, des éléments de réponse ont été apportées par la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi, appuyée par la Directrice Générale chargée de la promotion de la femme et de l'égalité de genre au Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre qui a clôturé la session.

Notons qu'ONU Femmes a fourni un appui à l'élaboration du plan d'action national de mise en œuvre de la résolution 1325 ; lequel plan d'action a été adopté par le Conseil des Ministres en sa session du 13 et 14 décembre 2011. ■

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité le 31 octobre 2000. Cette résolution qui constitue une norme internationale innovante demande une pleine et égale participation des femmes dans toutes les initiatives relatives à la paix et à la sécurité. Elle demande également que les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité fassent parties des priorités de l'agenda mondial.

Message du Secrétaire général des Nations Unies à l'occasion de la journée internationale de la paix



Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies



« Chaque année, lors de la Journée internationale de la paix, des gens du monde entier embrassent la non-violence et l'harmonie entre les peuples et les nations.

La paix est notre mission, notre quête quotidienne.

Cette année, la Journée internationale de la paix est centrée sur la démocratie, question ô combien actuelle.

La démocratie est une des valeurs fondamentales de l'Organisation des Nations Unies.

Elle est déterminante pour les droits de l'homme.

Elle offre des moyens de régler les différends.

Elle apporte l'espoir à ceux qui sont marginalisés, et place le pouvoir entre les mains du peuple.

Mais la démocratie n'arrive pas toute seule; il faut la nourrir et la défendre. Chacun doit se faire entendre.

En faveur de la justice sociale et de la liberté de la presse.

De la protection de l'environnement et de l'autonomisation de la femme.

De la légalité et du droit qu'à chacun d'être associé aux décisions qui concernent son avenir.

Cette année, les jeunes ont été aux premières lignes du combat pour la liberté.

Je salue les militants et les gens ordinaires qui, par leur courage et leur détermination, ont participé à l'édification d'un avenir meilleur.

L'ONU continuera d'œuvrer avec d'autres pour répondre à cette aspiration partagée qu'est la recherche de la dignité, de la sécurité et de perspectives nouvelles.

À tous ceux qui veulent la paix, nous disons : cette journée est la vôtre, et nous sommes avec vous ».

Journée internationale de la paix : les jeunes en première ligne



C'est au lendemain d'un deuil national de trois jours, que le Burundi a célébré la Journée internationale de la paix. L'évènement a eu lieu le 23 septembre 2011 en commune Gashoho, province de Muyinga sous le thème « *Jeunesse, faites entendre votre voix pour la paix, la dignité et les droits humains* ».

Les manifestations marquant cette journée ont débuté par le hissement des drapeaux, suivie d'une marche pour la paix à l'intérieur de la commune. Ont pris part à cette marche des centaines de jeunes des lycées de la province de Muyinga qui arboraient des messages de paix.

Parlant au nom de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies au Burundi, M. Stephen Jackson, Chef de cabinet du Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) a dit que cette commémoration est « *un symbole qui devrait aller au delà du 21 septembre et qui nous invite à cultiver le vivre ensemble* ».



Des jeunes lycéens en première ligne de la marche

Finances publiques : atelier sur l'analyse et le contrôle du budget par le parlement



En vue de permettre aux Parlementaires burundais de s'initier à l'analyse et au contrôle du budget, les Nations Unies et le Programme de Renforcement des Capacités de Gouvernance ont organisé les 5 et 6 octobre, une session de formation sur le thème cité au Centre des Conférences de l'Université Lumière.

L'atelier a été ouvert par le deuxième Vice président de l'Assemblée Nationale, l'honorable Francois Kabura qui a souligné que le budget est l'expression réelle et concrète de la politique d'un pays. Il a souhaité que les parlementaires en formation en sortent avec un bagage suffisant pour analyser le projet de loi de budget 2012.

Les parlementaires ont été repartis en 3 commissions travaillant sur les thèmes suivants : processus budgétaire, exécution du budget par l'exécutif et contrôles budgétaires. Une partie des travaux sera centrée sur l'analyse critique du budget par le Parlement et les relations entre le Parlement et la Cour des Comptes.



Vue partielle des participants à l'atelier

La formation qui s'est déroulée la première semaine de la session parlementaire a pour objectifs de renforcer les capacités du Parlement dans l'analyse du projet de loi de Finances, permettre aux parlementaires de traduire les intérêts prioritaires de la population dans la loi de Finances et enfin permettre aux Parlementaires de maîtriser les mécanismes de contrôle de l'exécution de la loi de Finances.

La loi de Finances qui présente les recettes et les dépenses de l'Etat constitue le cadre qui permet au Parlement d'approuver le budget de l'Etat. ■



A Karuzi, Commune Gihogazi, les femmes marchent contre les violences domestiques

Campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes édition 2011

« Mettons fin aux violences domestiques »



Le Système des Nations Unies au Burundi a appuyé l'organisation de la campagne qui a été lancée par le Premier vice-président de la République du Burundi en commune Gihogazi dans la province de Karuzi, sous le thème « **De la paix à la maison, à la paix dans le monde: mettons fin aux violences domestiques** ». L'activité a coïncidé avec le lancement - par le Gouvernement du Burundi et ONUFEMMES - du projet d'appui à la mise en œuvre coordonnée de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre.

« Si la paix règne dans les familles, le pays aussi est paisible; si les familles sont développées, le pays suit le même rythme car la famille est le pilier du pays », a déclaré Térance Sinunguruza, Premier vice-président de la République. Ainsi, a-t-il poursuivi, le premier promoteur de ce développement, dès ce noyau, c'est la femme. C'est pour cette raison que le monde entier, y compris le Burundi, s'est levé pour lutter contre les violences faites aux femmes, particulièrement les violences domestiques.

Selon un étude nationale réalisée en septembre 2009, sur 11 831 personnes enquêtées, 8,5 % des femmes et de filles ont déclaré avoir été victimes de viol ou de tentative de viol. Dans la même étude, 22,3% des femmes ont déclaré avoir été battues par leurs conjoints au cours des douze derniers mois.

La lutte doit être une action d'ensemble

Le Représentant de ONUFEMMES au Burundi, Jean Claude Muenda, a quant à lui précisé que les violences basées sur le genre sont de plusieurs formes. Elles vont des violences sexuelles aux violences physiques jusqu'aux violences psychologiques. Et même si les victimes directes sont les femmes et les enfants, les conséquences s'étendent également sur l'ensemble des membres des familles des victimes voire sur l'ensemble de la communauté. A cet effet, pour combattre énergiquement ce phénomène, le gouvernement du Burundi a mis sur pied un cadre de rencontre pour tous ceux qui œuvrent

pour la lutte contre les violences basées sur le genre. C'est également dans ce contexte qu'ONU Femmes a appuyé la mise en place du projet d'appui à la mise en œuvre coordonnée de la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre.

Du côté des Nations Unies au Burundi, M. Muenda a fait savoir que cette problématique est traitée par l'ensemble des agences de cette institution œuvrant pour la promotion des droits humains. Il a indiqué, en guise d'exemple, qu'un programme conjoint pour « l'appui à la prise en charge intégrée des victimes des violences basées sur le genre et autres groupes marginalisés et vulnérables » est en cours de mise en œuvre au Burundi. Les Nations Unies ont également octroyé 903 700 dollars américains au Burundi, à travers le Fonds d'Affectation Spéciale pour l'élimination des violences faites aux femmes, pour l'appuyer dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre ce phénomène.

Selon la ministre de la Solidarité nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre Clotilde Niragira, l'étude commanditée par son ministère, a montré que ce phénomène s'est beaucoup accentué suite à la guerre. Elle a invité les Burundais à changer de comportement, surtout en considérant la fille et le garçon comme étant égaux en droit et en dignité. ■



Son Excellence Térance Sinunguruza, Premier Vice-président de la République du Burundi prononçant son discours

DITES NON TOUS UNIS
POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE A L'ÉGARD DES FEMMES



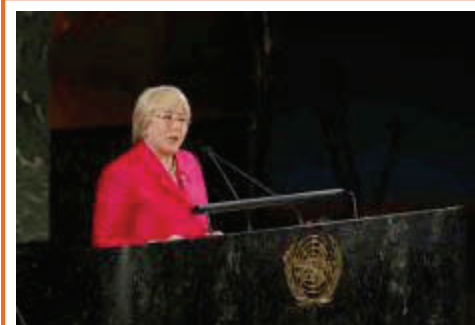
Il y a une vérité universelle, applicable à tous les pays, cultures et communautés : la violence à l'égard des femmes n'est jamais acceptable, jamais excusable, jamais tolérable.

Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies

Dites NON – Tous UNIS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes est une plateforme de mobilisation sociale pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles qui contribue à la campagne du Secrétaire général des Nations Unies Tous UNIS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes.

Lancée en 2009 par ONU Femmes Dites NON – Tous UNIS met en avant les actions entreprises sur internet et sur le terrain pour endiguer ce problème.

Visitez [www/ditesnonalaviolence.org](http://www.ditesnonalaviolence.org) pour plus d'informations.



Quand j'étais jeune fille au Chili, un dicton populaire disait qu'en cas de violence : « Qui t'aime te bat ». Je me souviens avoir entendu une femme dire « C'est comme ça ». Aujourd'hui, à mesure que les sociétés deviennent plus justes, démocratiques et égalitaires, on assiste à une prise de conscience croissante sur le fait que la violence à l'égard des femmes n'est ni inévitable, ni acceptable. Une telle violence est de plus en plus reconnue et condamnée pour ce qu'elle est : une violation des droits de l'homme, une menace à la démocratie, à la paix et à la sécurité, et un lourd fardeau qui pèse sur les économies nationales.

Michelle Bachelet, Directrice Exécutive de ONU Femmes



La Ministre Clotilde Nizigama (au milieu), M. Jean Claude Muenda , Représentant d'ONU Femmes au Burundi (à gauche), Mme Béatrice Nibogora , Chargée de l'Information au CINU (à droite)

Campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes : le rôle primordial des médias

Le Centre d'Information des Nations Unies (CINU) a abrité, le 23 novembre 2011, une conférence de presse animée par la Ministre de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, Mme Clotilde Nizigama en compagnie du Représentant d'ONU FEMMES au Burundi, M. Jean-Claude Muenda.

Dans son allocution, la Ministre Nizigama a rappelé la pertinence du thème national retenu à savoir : « *De la Paix à la maison à la paix dans le monde : mettons fin aux violences domestiques* ». Les violences domestiques revêtent toutes les formes de violences faites aux femmes. Elles sont sexuelles, physiques, psychologiques, socio-économiques, etc. La période des 16 jours, du 25 novembre – journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes au 10 décembre – journée internationale des droits de l'homme, constitue une opportunité de lancer un appel, de transmettre des messages, de mener des actions visant à lutter, mieux à éradiquer les violences basées sur le genre en général, et celles faites aux femmes en particulier. Les médias ont un rôle important à jouer, a souligné Mme Nizigama.

Le Représentant d'ONU FEMMES au Burundi, M. Jean-Claude Muenda, a quant à lui fait part du message de la Directrice Exécutive d'ONU FEMMES à cette occasion. « *La violence à l'égard des femmes n'est ni inévitable, ni acceptable. Une telle violence est de plus en plus reconnue et condamnée pour ce qu'elle est : une violation des droits de l'homme, une menace à la démocratie, à la paix et à la sécurité, et un lourd fardeau qui pèse sur les économies* », souligne le message.

La Directrice Exécutive d'ONU FEMMES a par ailleurs proposé un programme politique composé de 16 mesures concrètes, afin que des actions décisives soient prises en vue de prévenir, protéger et fournir des services essentiels pour mettre fin à la violence contre les femmes.

Les professionnels des médias occupent une place de choix dans le combat pour la réduction et l'élimination de la violence à l'égard des femmes. En effet ils sont témoins oculaires de violences, porte voix des sans voix, éducateurs, sensibilisateurs, faiseurs d'opinion auprès des forts et des faibles. Pour ce faire, des ateliers médias sur le rôle des médias dans la lutte contre les violences faites aux femmes ont été organisés dans le cadre de la campagne des 16 jours, le 29 novembre 2011 dans quatre régions du Burundi, conjointement par le Ministère ayant en charge le genre, le bureau d'ONU FEMMES et la Section Droits de l'Homme du Bureau des Nations au Burundi, BNUB.

Durant ces ateliers, des communications portant sur la situation des violences faites aux femmes au Burundi en général et les violences domestiques en particulier ; la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et les violences basées sur le genre ; le rôle des médias dans la lutte contre les violences faites aux femmes ont été présentées et des débats et des échanges riches ont suivi. Entre autres recommandations issues de l'atelier, la nécessité de renforcer les capacités des journalistes sur le traitement médiatique des violences basées sur le genre en général et les violences sexuelles en particulier a été souligné. ■



Vue partielle des participants à la conférence de presse

16 mesures pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes

1. Ratifier des traités internationaux et régionaux qui protègent les droits des femmes et des filles.
2. Adopter et appliquer des lois visant à mettre un terme à l'impunité, à poursuivre en justice les auteurs de violences à l'égard de femmes et de filles.
3. Développer des plans d'action nationaux et locaux pour mettre un terme à la violence à l'égard des femmes et des filles.
4. Rendre la justice accessible aux femmes et aux filles par l'instauration de services juridiques spécialisés et gratuits et par l'augmentation du nombre de femmes dans les processus de mise en application des lois et les services de base.
5. Mettre un terme à l'impunité dans le cadre de la violence sexuelle en période de conflit en poursuivant les auteurs de violences en période conflictuelle et post conflictuelle.
6. Assurer un accès universel aux services de base.
7. Former les prestataires de services de base en particulier la police, les avocats, les juges, les travailleurs sociaux et le personnel de santé.
8. Proposer des ressources publiques adéquates pour mettre en œuvre les lois et politiques existantes.
9. Rassembler, analyser et diffuser les données nationales sur la prévalence, les causes et les conséquences de la violence à l'égard des femmes et des filles, les profils des survivantes et des auteurs de violences, les progrès et les failles existants dans la mise en application des politiques, des lois et des plans nationaux.
10. Investir dans l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour lutter contre les causes premières de la violence à l'égard des femmes et des filles.
11. Améliorer l'autonomisation des femmes en garantissant le droit pour femmes de posséder des terres et des biens, hériter, percevoir un salaire égal pour un travail égal, et obtenir un emploi sécurisé et décent.
12. Accroître la sensibilisation du public et la mobilisation sociale pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles et pour permettre aux femmes et aux filles victimes de violences de briser le silence et d'avoir accès à la justice et à un soutien adapté.
13. Engager les médias en influençant l'opinion publique et en contestant les normes néfastes à l'égalité des sexes qui perpétuent la violence à l'égard des femmes et des filles.
14. Travailler pour et avec les jeunes comme acteurs du changement pour mettre un terme à la violence à l'égard des femmes.
15. Mobiliser les hommes et les garçons de tous âges et de tous les horizons afin qu'ils prennent position contre la violence à l'égard des femmes et des filles et qu'ils favorisent l'égalité et la solidarité en matière de genre.
16. Faire une donation au Fonds d'affectation spéciale de l'ONU pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes qui est le seul fonds de subvention dans le monde exclusivement dévoué à cette expertise orientée et au soutien financier des actions nationales et locales.



Lancement du rapport sur l'état de la population mondiale 2011

Le Burundi a procédé au lancement du Rapport sur l'état de la population mondiale 2011 Lundi le 31 Octobre 2011 à l'Hôtel Waterfront de Bujumbura sous le thème " 7 milliards de personnes: leur monde, leurs possibilités". Les cérémonies ont été rehaussées par la présence de 4 membres du Gouvernement, dont le Ministre de l'Intérieur, le Ministre du Plan et du Développement Communal, la Ministre de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre ainsi que la Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA ; des représentants du système des Nations Unies, des cadres des ministères sectoriels, des représentants des organisations de la société civile, des représentants des médias publics et privés. Au total 150 personnes ont répondu à l'invitation.

Le lancement du rapport sur l'état de la population mondiale 2011 visait à faire connaître au

public la situation démographique au niveau mondial et au niveau national au 31 Octobre 2011 mais aussi de sensibiliser la population burundaise à changer de comportement en adhérant à la planification familiale pour la maîtrise de la fécondité.

Dans son mot de circonstance, le Représentant de l'UNFPA, Monsieur Ismaila MBENGUE a informé sur les principales leçons tirées des pays analysés dans ce rapport, à savoir : (i) Les jeunes constituent une nouvelle force dont il faut tirer avantage pour refaçonner le monde; (ii) La maîtrise de la fécondité passe par l'éducation, l'amélioration du statut de la femme et la multiplication des opportunités économiques, (iii) La migration n'est pas une stratégie durable au regard des implications politiques et géostratégiques ; (iv) la planification urbaine est une nécessité et une urgence. Il a montré les contrastes entre pays développés et pays en voie de développement en ce qui concerne la croissance démographique et le développement.

Prenant la parole, Mme la Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA, Madame Sabine NTAARUTIMANA, a procédé au lancement officiel du Rapport sur l'état de la population mondiale 2011.

Dans son allocution, elle a d'abord esquissé la situation au niveau mondial face à 7 milliards d'âmes avec les défis auxquels il faut faire face. Elle est ensuite revenue sur la situation qui prévaut au niveau national en se basant sur les données du recensement général de la population et de l'habitat 2008 pour souligner les défis qui pèsent sur le Burundi notamment la densité élevée de la population, la fécondité élevée, l'effectif élevé des jeunes, le niveau élevé de la morbi-mortalité maternelle et infantile, etc. .

Elle a souligné les efforts menés par le Gouvernement pour faire face aux défis démographiques notamment la Déclaration de Politique Démographique Nationale adoptée par le Conseil des Ministres du 20 Octobre 2011. Elle a invité les jeunes et les autres compatriotes d'utiliser les services de santé de la reproduction et de planification familiale pour la maîtrise de la fécondité. Elle n'a pas manqué d'exhorter les parties prenantes dont les leaders religieux, les décideurs, les leaders d'opinions, les autorités administratives à tous les niveaux, la société civile, les médias, à renforcer la sensibilisation sur la planification familiale.

Le rapport sur l'état de la population mondiale 2011 examine les tendances, la dynamique, qui définissent notre monde de 7 milliards d'habitants et montre ce que les gens, dans des nations et des circonstances aussi différentes qu'elles peuvent l'être, font au sein de leurs communautés respectives pour bénéficier au maximum de la conjoncture actuelle. Le rapport est basé sur une analyse de 9 pays (Chine, Égypte, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Mexique, Mozambique et Nigéria).

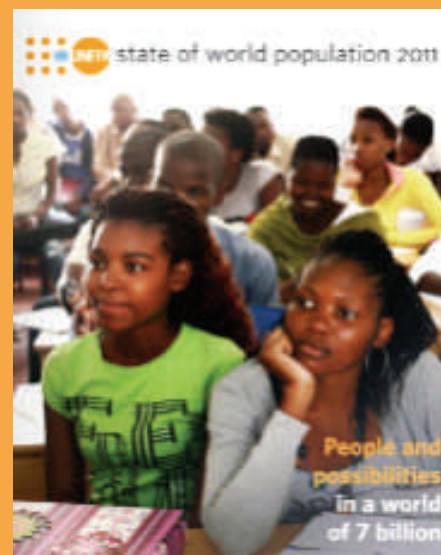
Les participants ont eu l'occasion d'être informés sur la Politique Démographique Nationale et la stratégie pour la maîtrise de la fécondité au Burundi. ■

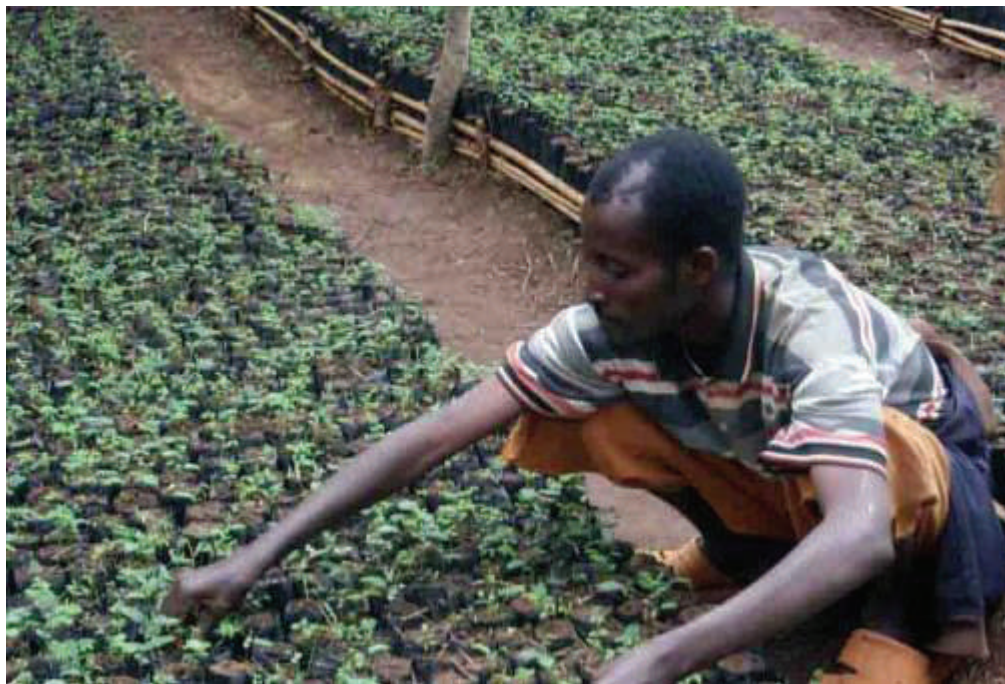
Le rapport sur l'état de la population mondiale 2011 examine les tendances, la dynamique, qui définissent notre monde de 7 milliards d'habitants et montre ce que les gens, dans des nations et des circonstances aussi différentes qu'elles peuvent l'être, font au sein de leurs communautés respectives pour bénéficier au maximum de la conjoncture actuelle.

Le rapport est basé sur une analyse de 9 pays (Chine, Égypte, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Mexique, Mozambique et Nigéria) et il est composé de 7 chapitres suivants :

- 7 milliards de gens vus de près,
- Les jeunes : une nouvelle force pour refaçonner le monde,
- Sécurité, puissance économique et indépendance durant la vieillesse,
- Facteurs influant sur la fécondité,
- Partir : pouvoir et impact des migrations,
- Planification de la croissance urbaine,
- Partager et entretenir les ressources de la Terre,
- Perspectives d'avenir : finir d'appliquer le programme du Caire.

Visiter <http://www.foweb.unfpa.org/SWP2011/reports/FR-SWOP2011.pdf> pour plus d'informations sur ce rapport.





Pépinière de plants forestiers et agroforestiers

Restaurer les paysages pour réduire la pression sur les ressources naturelles

Depuis le mois de juin 2011, 239 personnes dont 115 femmes et 60 % vivant dans les villages ruraux intégrés de Nyakazi (Kibago) et de Musenyi (Mabanda), de la province de Makamba sont mobilisés dans un programme de production de 405 000 plants forestiers et agroforestiers dans le cadre d'un projet de restauration des paysages des deux communes. Le projet vise également l'amélioration des conditions de vie des populations de ces villages à travers la restauration et la protection de l'environnement et l'aménagement des exploitations agricoles.

Financé par le PNUD à concurrence de 49 000 USD, ce projet qui procure des revenus monétaires aux habitants des deux villages de Nyakazi et Musenyi en les impliquant dans les travaux HIMO (haute intensité de main d'oeuvre), bénéficie également d'un appui de la FAO qui contribue en matériel et semences pour environ 11.000 USD.

Ce projet qui entend réduire la pression sur les ressources naturelles contribue en outre à la consolidation de la paix en mettant ensemble les rapatriés et les membres des communautés d'accueil. « Aujourd'hui, nous avons appris à vivre davantage un climat d'entente avec les rapatriés; nous avons appris à partager tout en passant des journées de travail ensemble. Il n'y a plus de méfiance entre rapatriés et les habitants restés sur les collines qu'on appelle « Communautés d'accueil », déclare Claver Nsengiyumva qui travaille sur la pépinière de production de plants à Nyakazi.

Les revenus tirés du travail de préparation de plants dans les pépinières me permettent d'entretenir ma famille. Mes voisins rapatriés qui comptent parmi les plus vulnérables de notre colline peuvent nourrir leurs enfants et les envoyer à l'école, c'est un bon cadre de lutte contre la pauvreté et de renforcement de nos relations sociales, souligne Nsengiyumva.

« Les plants que nous sommes en train de préparer permettront de reboiser la forêt naturelle de Ramvya qui est une richesse commune à nous tous et de planter des arbres près de nos maisons, nous aurons de l'air et une bonne santé », ajoute Nsengiyumva.

Notons que ce projet est mis en œuvre par l'institut national pour l'environnement et la conservation de la nature (INECN) et répond aux besoins du programme d'Appui à la viabilisation des villages ruraux intégrés dans le cadre du rapatriement et de la réintégration au Burundi. Le dit projet est soutenu à hauteur de 2,9 millions d'Euros par l'Union Européenne et exécuté par le PNUD, la FAO et l'UNICEF. ■

2012 ANNÉE INTERNATIONALE DE
L'ÉNERGIE DURABLE
POUR TOUS

Visitez : www.un.org/fr/events/sustainableenergyforall/
pour plus d'informations.



COP17/CMP7
UNITED NATIONS
CLIMATE CHANGE CONFERENCE 2011
DURBAN, SOUTH AFRICA

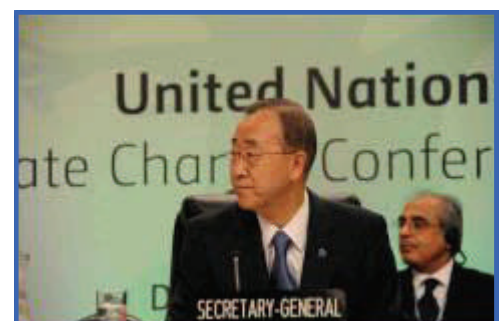
Climat : l'ONU se félicite des décisions prises à la Conférence de Durban

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est félicité, de l'ensemble des décisions auxquelles sont parvenus les 194 pays participant à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Durban, en Afrique du Sud, et qui guideront les efforts mondiaux pour répondre aux causes et aux conséquences du changement climatique.

Cet ensemble de décisions, appelé la Plateforme de Durban, "représente un accord significatif qui définit la manière dont la communauté internationale répondra au changement climatique dans les années à venir", a souligné le porte-parole du Secrétaire général dans une déclaration à la presse.

Le Secrétaire général de l'ONU s'est également dit satisfait du fait que les pays aient pris des décisions qui permettront de rendre opérationnels les Accords de Cancun, notamment le Mécanisme technologique qui encouragera l'accès des pays en développement à des technologies propres et le Comité d'adaptation qui coordonnera des activités d'adaptation à l'échelle globale. Il a aussi salué le lancement du Fonds climatique vert, et s'est dit heureux de constater qu'un certain nombre de pays ont signalé leur intention de contribuer au Fonds.

Pour plus d'informations sur le changement climatique visitez : www.un.org/fr/climatechange



« Si le Protocole de Kyoto ne résout pas tout seul notre problème climatique, il constitue une fondation sur lequel nous pouvons construire, avec des institutions importantes »

Ban Ki-moon à Durban



(De gauche à droite) le délégué de l'Union Européenne, le Deuxième Vice-président de la République, la Représentante Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, la Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, la Représentante a. i. du PAM, la Coordinatrice Résidente des Activités Opérationnelles du Système des Nations Unies et Représentante Résidente du PNUD au Burundi

Célébration conjointe à MWARO des journées mondiales dédiées à l'alimentation, à la femme rurale et à la lutte contre la pauvreté

Rehaussées par le Deuxième Vice-président de la République, les festivités organisées au stade de la commune KAYOKWE en province MWARO ont vu la participation d'autres invités de marque notamment, deux membres du gouvernement à savoir le Ministre de l'Agriculture et celui en charge de l'Environnement ; les parlementaires, les représentants des organisations internationales dont Mme la Représentante Spéciale du Secrétaire Général (RSSG) des Nations Unies au Burundi, le délégué de l'Union Européenne ainsi que des autorités administratives à différents niveaux.

La célébration de la JMA a coïncidé avec les Journées Internationales dédiées à la femme rurale, et à la lutte contre la pauvreté.

La problématique des prix au centre des interventions lors de la JMA 2011

Constituant le cœur du thème de la célébration de la JMA, la problématique des prix des denrées alimentaires et même d'autres produits est souvent revenue dans les discours des intervenants comme celui du Délégué de l'Union Européenne au Burundi, Ambassadeur Stéphane DE LOCKER; celui de Mme la RSSG des NU où elle reconnaît que la lutte contre la fluctuation des prix des denrées alimentaires, est une voie sûre pour combattre la faim.

« L'évolution non contrôlée des prix porte préjudice à la vie des agriculteurs et même des consommateurs », a-t-elle indiqué. Pour, Mme Karin LANDGREN, RSSG des Nations Unies, le prix du carburant est un des facteurs venus aggraver la situation de l'insécurité alimentaire. L'autorité Onusienne, de renchérir que l'augmentation de la productivité agricole et l'amélioration du marketing des produits agricoles

sont des ferments de la promotion de la sécurité alimentaire, et de saluer le fait que la Communauté East Africaine s'y implique déjà.

La femme, identifiée comme pilier du développement

L'implication de la femme a été identifiée comme étant la clé pour le développement et la promotion de la sécurité alimentaire au Burundi. « La femme est un pilier de la production », a souligné le Deuxième Vice-président de la République. « La femme joue un rôle fondamental dans la constitution de la richesse de son ménage » a-t-il ajouté.

Selon Mme la RSSG des NU, il n'y aura pas de développement sans la participation effective de la femme rurale. « Elle joue un rôle clé dans la lutte contre la pauvreté, contribue à l'assurance de la sécurité alimentaire et à la croissance économique » a indiqué Mme LANDGREN. Selon elle, la promotion des droits de l'homme, du développement et surtout de l'investissement dans le monde rural, conditionneront l'assise d'une paix durable. ■



Le Deuxième Vice-Président de la République remettant le prix au premier gagnant de la sélection des meilleurs agro-éleveurs

L'objet de la Journée mondiale de l'alimentation, proclamée en 1979 par la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), est de faire mieux connaître les problèmes alimentaires dans le monde et de renforcer la solidarité dans la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté.

Cette journée commémore la date de la fondation de la FAO en 1945. En 1980, l'Assemblée générale des Nations Unies a accueilli favorablement la célébration de la Journée, considérant que "l'alimentation est une condition nécessaire à la survie et au bien-être de l'être humain et qu'elle est un besoin fondamental" ([résolution 35/70](#) du 5 décembre).



Le thème de la Journée mondiale de l'alimentation de cette année, Prix des denrées alimentaires – de la crise à la stabilité, a été choisi pour attirer l'attention sur l'évolution de ce phénomène et sur ce qui peut être entrepris pour atténuer ses effets négatifs sur les populations les plus vulnérables.

À l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation 2011, nous devons envisager sérieusement les causes de la fluctuation des prix des denrées alimentaires et faire ce qu'il faut au plan mondial pour réduire ses effets sur les membres les plus faibles de la société

Visitez : www.fao.org/getinvolved/worldfoodday/fr/ pour plus d'informations sur cette journée.



Les Nations Unies investissent 9,2 millions de dollars US dans la réintégration socio-économique des personnes affectées par les conflits

Ces fonds contribueront à relancer la production agricole et l'entrepreneuriat local, en vue de parvenir à la sécurité alimentaire dans les zones ciblées.

Me Karin Landgren, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies au Burundi et Chef du BNUB a procédé au lancement d'un nouveau programme de **Consolidation de la paix à travers l'appui à la réintégration socio-économique durable en faveur des personnes affectées par le conflit** le 24 octobre 2011 à Bubanza.

« Une réintégration durable a un impact positif sur la paix et la sécurité. Elle permet aussi de poser une base solide pour amorcer le développement à long terme » a déclaré M^{me} Karin Landgren au cours de ce lancement qui a coïncidé avec le 66^{ème} anniversaire de l'ONU. M^{me} Landgren a également salué à cette occasion les « contributions importantes » du Burundi au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales, manifestées à travers la présence de policiers burundais en Côte d'Ivoire, au Darfour et en Haïti. Des troupes burundaises participent également à la Mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM).

Le programme est financé par le Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies pour un montant global de 9,2 millions de dollars américains, soit 11,8 milliards de francs burundais. Il est centré sur trois provinces : Bubanza, Bujumbura Rural et Cibitoke, soit une population totale d'environ 1.350.000 habitants. Les principaux bénéficiaires de ce programme directement piloté par le Ministère en charge de la Solidarité nationale sont les anciens réfugiés, les personnes déplacés et les ex-combattants.

Le programme prend son ancrage dans la Stratégie intégrée d'appui des Nations Unies pour la période 2010-2014. Il met un accent particulier sur la dimension socio-économique de la réintégration, notamment les services de reconstruction. Les questions de genre, d'environnement et de gouvernance seront prises en compte pendant toute la durée du programme mis en œuvre par le BNUB et les différentes agences du Système des Nations Unies. ■

Le Fonds de Consolidation de la Paix accorde 10.000.000 USD au Burundi



Le Fonds de Consolidation de la Paix vient d'octroyer au Burundi un nouveau financement d'environ 10.000.000 (dix millions de dollars des Etats Unis). Ce montant de financement est destiné à supporter la stratégie nationale de réintégration et constitue une deuxième phase de financement du Burundi par le Fonds qui avait mis à la disposition du pays en 2007 un budget de 35 millions de dollars dans le cadre de la consolidation de la paix.

L'actuel financement est inscrit au titre du projet PBF/BDI/A-9 Consolidation de la Paix à travers l'appui à la réintégration socio-économique durable en faveur des personnes affectées par le conflit. Il est réparti entre six agences à savoir : PNUD (5.492.792 USD), FAO (2.664.698 USD), HCR (958.301 USD), ONUFEMMES (438.998 USD), BIT (401.523 USD), UNFPA (57.819 USD). ■



Le concept de « consolidation de la paix » qualifie l'ensemble des activités menées principalement par l'ONU dans la période d'après-conflit dans l'objectif d'instaurer une paix durable. Dans les termes de l'Agenda pour la paix de 1992 présenté par le Secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, il désigne toute « action menée en vue de définir et d'étayer les structures propres à raffermir la paix afin d'éviter une reprise des hostilités ».

MANDAT DE LA COMMISSION DE CONSOLIDATION DE LA PAIX

Dans les résolutions portant création de la Commission de consolidation de la paix [résolutions 60/180 et 1645 (2005)] du 20 décembre 2005, l'Assemblée générale des Nations Unies et le Conseil de sécurité l'ont chargée :

- Réunir tous les intéressés afin qu'ils mobilisent des ressources, proposer des stratégies intégrées aux fins de la consolidation de la paix et du relèvement après les conflits et donner des avis en la matière ;
- Faire des recommandations et donner des renseignements afin d'améliorer la coordination entre tous les intéressés au sein du système des Nations Unies et en dehors, définir les pratiques optimales, aider à obtenir un financement prévisible pour les premières activités de relèvement et prolonger la période de mobilisation de la communauté internationale en faveur de l'entreprise de relèvement au lendemain d'un conflit.

"Sans cette étape de consolidation de la paix, sans l'intégration de cette étape dans la conception même et la conduite des opérations de maintien de la paix, nous échouons."

Gérard Araud, Représentant permanent de la France, au Conseil de sécurité le 13 octobre 2010.

Le PAM continue d'apporter une assistance humanitaire aux populations les plus vulnérables au Burundi



Le Burundi est un pays vulnérable face aux catastrophes naturelles et aux fluctuations des prix internationaux de denrées alimentaires, ce qui affecte la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations les plus vulnérables. Le pays fait aussi face à une situation sécuritaire régionale volatile due principalement à sa proximité avec la République Démocratique du Congo. Alors que le Burundi héberge actuellement sur son territoire environ 20.000 réfugiés en majorité Congolais, il envisage d'accueillir, d'ici la fin du premier trimestre 2012, environ 67.000 rapatriés Burundais qui rentrent d'exil en provenance de la Tanzanie et de la République Démocratique du Congo voisines.

Selon Mme Adama Diop-Faye, Directrice pays adjointe du PAM-Burundi, « toutes ces catégories de vulnérables ont besoin d'une assistance alimentaire d'urgence pour sauver leurs vies et le PAM en collaboration avec le gouvernement est sur la ligne de front pour les secourir ».

Les interventions d'ordre humanitaire visent donc les réfugiés en majorité Congolais vivant dans trois camps au Burundi, les rapatriés Burundais, les orphelins, les handicapés, les malades chroniques et les personnes âgées vivant dans des institutions sociales. L'assistance alimentaire de cet ordre s'adresse également aux personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire suite aux chocs climatiques, aux catastrophes naturelles ou durant la période de soudure (période précédant les récoltes).



Participants aux activités de Vivres contre Travail réhabilitant une piste à Bukirasazi, Province de Gitega

Cette assistance est donnée sous forme soit de distributions alimentaires gratuites, soit de contrepartie à la participation dans des activités de Vivres contre Travail visant le relèvement communautaire (traçage ou réhabilitation de pistes, activités agricoles, protection de sol et autres).

Cette dernière approche est la plus utilisée afin de réhabiliter et protéger les moyens d'existence de la communauté et aider ces personnes à se défaire de l'habitude d'une assistance gratuite.

Le PAM-Burundi s'apprête également à mettre en œuvre un projet pilote de transferts monétaires et bons d'alimentation dans le nord du pays pour contribuer à l'amélioration de l'accès au marché et au renforcement de l'économie de marché. ■

Les FARN : une approche de lutte contre la malnutrition des enfants à assise communautaire

Un modèle de changement de comportement appelé "Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle (FARN)" basé sur le concept de la "Déviance positive" apporte des réponses encourageantes à cette question.



Le Bureau de la Province Sanitaire de Gitega (BPS) avec l'appui de l'UNICEF est en train d'implanter des FARN dans la province de Gitega, comme approche de lutte contre la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans.

Cette approche est réputée très efficace dans beaucoup de pays où elle a été mise en œuvre parce qu'elle est organisée par la communauté, dans la communauté, avec la communauté et pour la communauté. La déviance positive est fondée sur la conviction selon laquelle il existe dans chaque communauté certains individus - les Déviants Positifs - qui ont des pratiques et des comportements peu communs leur permettant de trouver les meilleurs moyens de prévenir la malnutrition, en tout cas davantage que leurs voisins, alors qu'ils disposent des mêmes ressources et sont confrontés aux mêmes risques. Elle permet aux familles/ménages de découvrir

des solutions déjà existantes dans leur communauté et de les utiliser pour résoudre un/des problèmes de façon pérenne.

Initiée en 2005 sous forme de projet pilote dans la commune de Mutaho, dans la province de Gitega avec l'appui de l'UNICEF, cette approche, qui est une composante de la nutrition à assise communautaire, a été très bien acceptée par les populations de par ses effets concrets. La mise en place des foyers de démonstration et de récupération nutritionnelle a permis une baisse notable de la malnutrition aiguë qui prévalait dans cette zone considérée comme une poche de résistance de la malnutrition, passant de 16,4% en 2005 à 7% en fin 2008.

Un changement de comportements des communautés en faveur de bonnes pratiques de soins et de nutrition des enfants, a été observé et les centres de santé de la zone ont vu croître leurs activités avec plus d'enfants reçus lors des



Daniel est fier de s'occuper de son fils mal nourri. Il participe aux activités du FARN au site de Bukwazo/Mubuga/Gitega

séances de vaccinations, de pesées et beaucoup plus de femmes qui viennent aux consultations prénatales et adhèrent aux conseils du Planning familial, suite aux campagnes de sensibilisations des Mères Lumières (ML). ■



Haie d'honneur des personnalités participant à la cérémonie

VIH/Sida au Burundi : la transmission de la mère à l'enfant doit cesser

Le Burundi vient de mettre en place un plan global d'élimination de l'infection VIH de la mère à l'enfant



« En lançant aujourd'hui le plan pour l'élimination totale de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, vous posez le premier jalon d'une action forte qui contribuera à ce qu'aucun enfant burundais ne naisse avec le VIH et qu'aucune mère burundaise ne meurt en donnant la vie », a déclaré le Dr Meskerem Grunitzky-Bekele, Directrice Régionale de l'ONUSIDA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. C'était au cours d'une cérémonie organisée au siège de l'ABUBEF ([Association Burundaise pour le Bien-être Familial](#)), en présence du 2ème Vice Président de la République du Burundi, de la Ministre de la Santé publique et de la Lutte contre le Sida, des responsables des départements du Ministère de la santé, des Chefs d'agences du système des Nations Unies, des représentants de PEPFAR ([President's Emergency Plan for AIDS Relief](#)), des responsables d'organisations de la société civile, des personnes vivant avec le VIH, des principaux partenaires à la santé du Burundi et de nombreux bénéficiaires des prestations de l'ABUBEF.

Le Dr Meskerem Grunitzky-Bekele a salué la société civile burundaise, et notamment le Réseau des personnes vivant avec le VIH, pour sa rapidité dans l'organisation de la prise en charge et du traitement de l'infection, lorsque l'épidémie a commencé au Burundi. Se basant sur son expérience de près de 30 ans, soit dès les premières heures de la pandémie, la Directrice régionale a indiqué que « la complémentarité entre l'action gouvernementale et la réponse communautaire dans un environnement légal favorable sont les facteurs de succès de la riposte ».

Le plan dont il est question fait suite à la tenue, à New York en juin dernier, d'une réunion de haut niveau consacrée au VIH/Sida et visant entre autres l'élimination des nouvelles infections chez les enfants et le maintien de leurs mères en vie à l'horizon de 2015. Ce travail a été coordonné au niveau mondial par le Directeur exécutif d'ONUSIDA, M. Michel Sidibé et le [Coordonnateur pour les Etats Unis de la lutte contre le Sida](#), l'Ambassadeur Eric Goosby.

Le plan est l'expression d'une solidarité mondiale à laquelle le Burundi a souscrit. Pour réussir, il met l'accent sur certains principes comme la nécessité de mettre les femmes vivant avec le VIH au cœur de la riposte, l'élaboration pour chaque pays d'un plan spécifique à son contexte, l'accroissement des synergies pour une plus grande durabilité et l'intégration des services, le partage des responsabilités entre les familles, les communautés et les gouvernements.

Une coalition qui aura des implications sur la plupart des OMD

Selon le 2ème Vice Président de la République, le plan du Burundi comprend des mesures stratégiques qui définissent les objectifs à atteindre avec effets immédiats comme la prévention primaire de l'infection chez les femmes et leurs partenaires, la planification familiale pour éviter les grossesses précoces et celles non désirées chez les femmes séropositives, les soins prénatals, les soins au nouveau-né, la nutrition à moindre risque pour la mère et le nourrisson. ■



Plan Mondial pour éliminer les nouvelles infections au VIH chez les enfants à l'horizon 2015

Les dirigeants internationaux, rassemblés à New York pour la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur le sida 2011, ont lancé un Plan Mondial qui permettra d'importants progrès vers l'élimination des nouvelles infections au VIH chez les enfants d'ici à 2015, et le maintien en vie de leurs mères.

Ce Plan mondial jette les fondations d'un mouvement, mené par les pays, en faveur de l'élimination des nouvelles infections au VIH parmi les enfants, et du maintien en vie de leurs mères.

Il a été élaboré, au cours d'un processus consultatif, par une Cellule mondiale de réflexion de haut niveau réunie par l'ONUSIDA et co-présidée par le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, Michel Sidibé, et le Coordonnateur pour les États-Unis de la lutte mondiale contre le sida, l'Ambassadeur Eric Goosby.

Il a rassemblé 30 pays et 50 organismes de la société civile, du secteur privé, des réseaux de personnes vivant avec le VIH et des organisations internationales pour dresser une feuille de route visant la réalisation de cet objectif d'ici à 2015.

Ce Plan couvre tous les pays à faible et moyen revenus mais se concentre sur les 22 pays dont l'estimation des femmes enceintes séropositives est la plus élevée. Des efforts mondiaux et nationaux exceptionnels sont nécessaires dans ces pays où vivent près de 90 % des femmes enceintes séropositives ayant besoin de ces services. Des efforts accrus sont également attendus pour aider les pays dans lesquels la prévalence du VIH est faible, et l'épidémie, concentrée, en vue d'atteindre la totalité des femmes et des enfants exposés au VIH. Ce Plan mondial soutient et renforce l'élaboration de programmes nationaux chiffrés et menés par les pays.

Leadership de l'ONUSIDA

L'ONUSIDA est un partenariat innovant des Nations Unies qui guide et mobilise le monde en vue de mettre en place un [accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui](#) en matière de VIH

L'ONUSIDA travaille à construire une action politique et à promouvoir le droit de tous les peuples à bénéficier de meilleurs résultats en matière de santé et de développement au niveau mondial. C'est en cela qu'elle participe à renforcer les réponses apportées au problème du SIDA


Buts, déclarations et résolutions de l'Organisation des Nations Unies concernant le SIDA

La communauté mondiale est impliquée dans une série d'engagements, d'actions et d'objectifs destinés à stopper puis réduire l'épidémie de VIH ainsi qu'à intensifier l'accès pour tous à la prévention, aux traitements, aux soins et aux services d'assistance liés au VIH.

La FAO propose une alternative durable pour le Burundi rural

Un regard vers l'avenir pour les hommes, les femmes et les jeunes agriculteurs et agricultrices au Burundi avec les FFS



 Le Burundi, dont plus de 90% de la population d'environ 9 millions dépend de l'agriculture pour survivre, fait face à une crise alimentaire grave. Une croissance démographique extrêmement élevée (6^{ème} dans le monde) et un morcellement des exploitations

combiné à la dégradation des sols et à la diminution constante de la productivité agricole sont des facteurs qui aggravent cette situation. Comme conséquence, la malnutrition chronique atteint plus de 60%. Les faibles opportunités de revenus dans les milieux ruraux s'ajoutent à cette série de problèmes auxquelles les populations les plus vulnérables font face.

En 2008, le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a adopté l'approche FFS comme outil de transfert d'innovation et c'est dans ce cadre que la FAO apporte sa contribution à travers des projets pour sa maîtrise et son extension. C'est dans ce cadre que la FAO Burundi travaille d'arrache pied pour s'assurer que les capacités agricoles et nutritionnelles des populations vulnérables soient améliorées. A travers les « Champs Ecoles Paysans », FFS en sigle (de l'anglais 'Farmer Field School'), la FAO Burundi facilite le partage et l'échange des meilleures pratiques entre petits exploitants pour assurer leur auto-prise en charge et une augmentation de la production agricole.


L'approche dite « FFS », aussi appelée « école sans murs », est un concept de la FAO en pleine

évolution pour l'apprentissage, la discussion et l'expérimentation, par les agriculteurs et les agricultrices, des stratégies agricoles visant à améliorer leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence. En plus, la FAO a intégré des aspects de nutrition, de VIH et de genre dans ces FFS, notamment à travers les Ecoles pratiques d'agriculture et de vie (FFLS ; 'Farmer Field and Life Schools') et les Ecoles pratiques d'agriculture et de vie pour les jeunes (JFFLS ; 'Junior Farmer Field and Life Schools').

Le concept novateur des FFLS permet d'inclure dans le programme centré sur la pratique agricole, des questions de vie diverses intéressant les communautés comme la santé reproductive, les questions juridiques, l'autonomisation des femmes etc. Les JFFLS affrontent aussi la question du chômage des jeunes ; un problème très grave au Burundi, où la plupart des jeunes n'ont pas accès ni aux sources de revenus, ni aux moyens d'existence. ■

Une école d'agriculture de terrain est une école sans murs. Un groupe d'agriculteurs se rassemble dans le champ de l'un de ses membres pour échanger et mutualiser leurs connaissances à propos de leurs cultures et des problèmes qui les concernent. L'apprentissage porte sur l'amélioration des modes de cultures et s'appuie sur l'observation, l'analyse et l'expérimentation de nouvelles idées par les membres du groupe, et ce dans leurs propres champs.

La route qui mène vers le développement

 A l'Est du Burundi, dans la localité de Nkurye, en commune Giharo de la province Rutana, vit une population isolée par l'inexistence de route qui la relie aux zones voisines, notamment Kibimba située à la frontière tanzano-burundaise. Pourtant, il ne s'agit que de tracer 18 km de piste pour ouvrir Nkurye à la Tanzanie, à la commune de Kinyinya de la province Ruyigi et aux autres communes de cette province. Suite à l'enclavement actuel, le développement économique de Nkurye en pâtit. En effet, le manque de voie de desserte est un véritable défi car, le marché de Giharo sis dans cette localité ne peut être inondé par des produits en provenance de la Tanzanie et d'autres collectivités se trouvant à l'est de Nkurye du fait de l'absence de ponts sur la rivière Nyagifunzo et trois canaux d'irrigation du riz qui se trouvent dans la vallée de cette rivière.

Afin de désenclaver cette région, le gouvernement du Burundi, avec l'appui financier du PNUD, est à pied d'oeuvre pour doter cette zone de deux principales infrastructures sociales à savoir une route et un marché moderne. Aujourd'hui, certains commerçants étalent leurs marchandises à même le sol en pleine route au moment où d'autres se contentent de la prairie des environs du marché comme lieu de vente,



Traçage d'une route par la population

ce qui expose leurs produits à la merci des intempéries comme la pluie et la poussière. L'administration communale éprouve aussi des problèmes pour collecter les taxes auprès de vendeurs éparpillés.

Ces infrastructures sont en train d'être construites dans le cadre du projet « Service de Reconstruction Communautaire » qui génère de

l'emploi temporaire aux rapatriés et vulnérables de cette localité à travers le recours à l'utilisation du système dit « haute intensité de main d'oeuvre ». Ce projet inscrit aussi dans ses objectifs principaux la cohésion sociale car elle permet aux rapatriés vivant le village rural intégré de Nkurye d'échanger avec les membres des communautés d'accueil sur le passé sombre du pays en vue de préparer un avenir meilleur. ■

Célébration de la 20^{ème} édition de la semaine mondiale dédiée à l'allaitement maternel au Burundi



Les femmes primées pour avoir allaité correctement

Un 1er au 8 août de chaque année, le monde entier célèbre la Semaine mondiale de l'allaitement maternel, sous un thème spécifique. Le thème de cette année est : « **L'allaitement maternel, parlons-en** ». Ce thème invite chacun à s'exprimer à travers tous les canaux de communication qui s'offrent à nous en partageant les messages clés sur les avantages de l'allaitement maternel.

Au Burundi, la Semaine de l'allaitement maternel a été célébrée du 3 au 8 octobre 2011. La clôture des activités marquant cette semaine s'est déroulée le 7 octobre 2011 dans la Province de Gitega, sous le haut patronage de la Première Dame, Mme Nkurunziza Denise. Les orateurs du jour ont tour à tour appelé chacun à s'impliquer pour une large sensibilisation de la population sur le rôle vital de l'allaitement maternel effectif aussi bien pour la santé des enfants que pour celle des mères.

Dans son discours, le Chef du sous-bureau UNICEF de Gitega, Monsieur Seydou Camara, a précisé que « **L'allaitement optimal durant les deux premières années de la vie, particulièrement l'allaitement exclusif au cours des six premiers mois de la vie, a le plus grand impact sur la survie de l'enfant parmi toutes les interventions préventives, avec le potentiel de prévenir de 12 à 15 % les décès des enfants de moins de 5 ans** ».

Dans son mot de circonstance, Mme Nkurunziza Denise a insisté sur le fait que l'allaitement maternel prolongé aide la femme à espacer les naissances, ce qui lui permet aussi de faire

son planning familial et d'avoir ainsi le temps de s'occuper du bien-être de sa famille. Elle a souligné le rôle capital de la limitation des naissances face à l'explosion démographique et ses multiples défis. Elle a profité de l'occasion pour inviter la population à en finir avec certains adages qui encouragent les jeunes mamans à continuer à procréer « **Urvyara benshi umpe kamwe** » (fais beaucoup d'enfants et donne-moi un) et/ou « **Subirayo nta mahwa arimwo** » (recommence le processus car il n'y a pas d'épines). ■



La Première Dame, Mme Nkurunziza Denise prononçant son discours de circonstance

« **Un bébé allaité au sein, c'est un bébé mieux alimenté, qu'il soit né en Ouganda, en Angleterre, en Chine ou au Canada** », a affirmé le Directeur général de l'UNICEF Anthony Lake.

La Journée Mondiale de l'Allaitement maternel a été instaurée par l'Assemblée Mondiale de la Santé en 1974 qui avait noté le déclin général de l'allaitement au sein dans de nombreuses parties du monde, du fait de l'action de facteurs socio-culturels et autres, et notamment de la promotion des produits manufacturés de remplacement du lait maternel.

En mai 1981, l'Assemblée Mondiale de la Santé a adopté un Code International de commercialisation des substituts du lait maternel parce qu'elle considérait que la commercialisation agressive de ce type d'aliments du nourrisson contribuait de façon significative à la régression alarmante de l'allaitement maternel.

Or, il est aujourd'hui admis par les scientifiques que l'allaitement maternel exclusif jusqu'à six mois et prolongé par la suite avec des compléments jusqu'à vingt-quatre mois ou plus, réduit de façon très sensible la mortalité des nourrissons due notamment à la diarrhée, à la malnutrition, à la méningite et aux pneumonies et contribue également à la réduction des cas d'asthme et d'autres allergies.

Allaitement maternel

Un bébé nourri au sein est moins souvent malade et mieux nourri qu'un bébé à qui l'on donne d'autres boissons et aliments. Si tous les bébés étaient nourris exclusivement au sein jusqu'à l'âge de 6 mois, il serait possible d'éviter le décès de 1,5 million de nourrissons chaque année et la santé et le développement de millions d'autres bébés en seraient nettement améliorés. Le lait maternel est le *seul* aliment et la *seule* boisson dont un nourrisson ait besoin pendant ses six premiers mois. Il n'a généralement besoin d'aucun autre aliment ou boisson pendant cette période. L'eau n'est même pas nécessaire.

L'utilisation des substituts du lait maternel, tels que le lait en poudre ou le lait d'animaux, peut mettre en danger la santé des nourrissons, surtout lorsque les parents n'ont pas les moyens d'acheter suffisamment de substituts, qui sont chers, ou ne disposent pas toujours d'eau propre pour les diluer.

Pratiquement toutes les mères peuvent allaiter. Celles qui craignent de ne pas pouvoir le faire ont besoin de l'encouragement et du soutien pratique du père du bébé, de leur famille, de leurs amis et de la parenté. Les agents de santé, les associations féminines, les médias et les employeurs peuvent également les aider.

Tout le monde devrait avoir accès à des informations sur les avantages du lait maternel et chaque gouvernement a le devoir de fournir ces informations.

Un Programme de pays pour soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre de ses programmes de développement



*Distribution de vivres à Kabezi, Bujumbura
Des bénéficiaires attendant de recevoir les vivres fournis par le PAM*



Le Burundi continue de faire face à des défis liés à la sécurité alimentaire, qui sont principalement dus à une longue guerre civile qui a exacerbé la pauvreté, les chocs climatiques, et la montée des prix des denrées alimentaires. Le contexte politique s'améliorant et le pays étant prêt pour un agenda de développement, le Programme alimentaire mondial a élaboré un programme de pays dont la mise en œuvre a commencé le 1^{er} janvier 2011, et qui vise l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que la promotion de l'appropriation des programmes par les institutions nationales.

« Par ce programme de pays, le PAM s'est donné pour objectif d'appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre de ses priorités en matière de sécurité alimentaire. Cet appui s'oriente principalement vers la recherche de solutions durables au problème d'insécurité alimentaire et de malnutrition dans un pays où le taux de malnutrition chronique est de 58% selon les résultats

de l'Enquête Démographique et de Santé Burundi 2010 », indique Mme Adama Diop-Faye, Directrice pays adjointe du PAM-Burundi.

Ce programme de pays qui s'étendra sur quatre ans (2011-2014) a été élaboré en collaboration étroite avec le gouvernement et s'aligne sur la Vision 2025 et le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté du pays, ainsi que le Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement et les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Afin de préparer le transfert des responsabilités de gestion de ses programmes au gouvernement, le PAM fait également la promotion de l'appropriation desdits programmes par les institutions nationales en renforçant les capacités de celles-ci dans la gestion de ces programmes, et contribue à l'élaboration des politiques nationales dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition. ■

Parmi les causes de la faim, on compte les catastrophes naturelles, les conflits, la pauvreté, les infrastructures agricoles insuffisantes et la surexploitation des ressources naturelles. Plus récemment, les crises financière et économique ont poussé encore plus de personnes dans le gouffre de la faim.

Au-delà de la faim évidente, celle que l'on ressent physiquement, il existe une faim cachée de déficiences micro-nutritionnelles qui rendent les personnes plus vulnérables aux maladies, qui déstabilisent le développement physique et mental, réduisent la productivité de main d'œuvre et augmentent les risques de mort prématurée.

La lutte contre la faim dans le monde

Le PAM est la plus grande agence humanitaire pour la lutte contre la faim dans le monde. Dans les situations d'urgence, nous dépêchons la nourriture là où elle fait défaut pour sauver les vies des victimes de guerre, de conflits et de catastrophes naturelles. Une fois l'urgence passée, nous utilisons la nourriture pour aider les communautés à se reconstruire.

Le PAM fait partie du système des Nations Unies. L'agence est entièrement financée par des contributions volontaires.

Créé en 1962, le PAM œuvre pour un monde où chaque homme, femme et enfant a accès en permanence à suffisamment de nourriture pour mener une vie saine et active. Pour atteindre cet objectif, nous œuvrons, aux côtés de nos agences onusiennes partenaires basées à Rome – L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) – ainsi que nos gouvernements et ONGs partenaires.

Chaque année, le PAM nourrit, en moyenne, plus de 90 millions de personnes dans plus de 70 pays. Environ 10 200 personnes travaillent pour le PAM, la plupart d'entre elles dans des lieux très reculés, au contact direct des populations les plus démunies et sous-alimentées.

Le PAM a cinq objectifs stratégiques :

1. Sauver des vies et protéger les modes de subsistance dans les situations d'urgence.
2. Prévenir la faim aigue et investir dans des mécanismes de préparation et de défense contre les catastrophes.
3. Rétablir les modes de subsistance dans les situations de transition post-conflit et post-urgence.
4. Réduire la malnutrition et la sous-alimentation chronique.
5. Renforcer les capacités des pays à réduire l'incidence de la faim par le transfert de programmes et les achats locaux de nourriture.

Parmi les Objectifs du Millénaire pour le Développement que les Nations Unies se sont fixés pour le 21^{ème} siècle, le premier est de réduire de moitié le nombre de personnes qui souffrent de la faim. Alors que de nombreux progrès ont été enregistrés dans les années 80 et la première moitié des années 90, depuis une décennie la faim avance de nouveau.

La Convention de Kampala: un outil majeur pour venir en aide aux déplacés internes au Burundi



Lancement de la campagne de profilage des personnes déplacées internes par Mme Nahayo, alors Ministre de la Solidarité Nationale



Parmi les 43,7 millions de personnes victimes du déplacement forcé au niveau mondial, 15,4 millions sont des réfugiés et environ 27,5 millions sont des personnes déplacées internes (PDI). Quelque 12 millions de ces PDI se trouvent sur le continent africain. Alors que les réfugiés bénéficient depuis longtemps de l'existence de régimes légaux régionaux et internationaux spécifiques, ainsi que d'une agence onusienne toute entière dédiée à leur protection (le HCR), les personnes déplacées qui ne franchissent pas de frontière n'ont pas cette chance. En tant que nationaux du pays à l'intérieur duquel ils se trouvent déplacés, les PDI, tout comme leurs concitoyens, sont néanmoins protégés par une série de règles de droit international humanitaire et des droits de l'homme.

La Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, adoptée à Kampala, en Ouganda, lors d'un sommet spécial de l'Union Africaine le 23 octobre 2009, constitue à cet égard une avancée majeure et est destinée à devenir un instrument clé de l'arsenal juridique international. Première de son genre, la Convention de Kampala, comme on l'appelle communément, est le seul instrument juridique contraignant en matière de protection des PDI. Il s'agit d'un texte complet, qui couvre l'ensemble des phases du déplacement, de la prévention à la protection, de l'assistance à la recherche de solutions durables. Il prend en compte toutes les causes possibles du déplacement interne, que ce soit le conflit armé, la violence, les violations des droits de l'homme, ainsi que les désastres naturels ou occasionnés par l'homme. Il met enfin en exergue les obligations de toutes les parties concernées: les Etats, l'Union Africaine, les organisations internationales et agences humanitaires, ainsi que les membres des groupes armés.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que la Convention de Kampala adopte la définition des PDI telle que formulée dans les Principes directeurs comme étant « des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat ».

Quand les PDI bénéficieront-ils des effets de la Convention de Kampala ?

La Convention de Kampala entrera en vigueur dès le moment où 15 Etats de l'Union Africaine l'auront ratifiée. A ce jour, 32 Etats, dont le Burundi, ont montré leur volonté politique à résoudre le problème du déplacement interne en signant le document. Seuls 14 Etats ont cependant procédé à sa ratification, formalité nécessaire à sa mise en œuvre.

Lors d'une réunion interministérielle organisée par le HCR à Genève les 7 et 8 décembre 2011, le Ministre de l'Intérieur, Mr Edouard Nduwimana, s'est solennellement engagé, au nom du Gouvernement du Burundi, à « poursuivre le processus de ratification de la Convention ». Dans le cas d'une ratification rapide de la Convention de Kampala, la République du Burundi pourrait s'attirer les honneurs en étant le quinzième pays à ratifier ce texte historique, permettant ainsi son entrée en vigueur.

Vers des solutions durables pour les PDI au Burundi

Le Burundi est d'ailleurs déjà actif dans la recherche de solutions durables à la question des PDI. En mai 2010, suite à un long processus de validation par le Conseil des ministres, le gouvernement burundais a adopté une *Stratégie nationale de réintégration socio-économique des personnes affectées par le conflit*. La stratégie concerne les rapatriés, les ex-combattants et les PDI. Alors que les principaux efforts ont jusqu'ici visé la réintégration des deux premiers groupes, l'assistance aux PDI s'est limitée à leur prise en compte dans le cadre des activités touchant les personnes rapatriées.

La ratification prochaine par le Burundi de la Convention de Kampala et son incorporation dans la loi nationale constitueront, espérons-le, une assise solide pour les futurs travaux du groupe de travail sur les PDI. ■

L'exercice de profilage des PDI au Burundi : un exemple de collaboration inter-agences

Sources de financement	Fonds mis à disposition
UNHCR - Peacebuilding Fund	108.000 USD
PRADECS - Banque Mondiale	16.000 USD
Nowegian Refugee Council	18.000 USD
ProCap	60.000 USD
Joint IDP Profiling Service	35.000 USD
UNFPA	30.000 USD
Total	267.000 USD



Personnes déplacées internes dans la province de Cibitoke

ONU FEMMES contribuera à la pérennisation des acquis du programme Genre PNUD-BCPR au Burundi



Vue partielle des participants à l'atelier

Dans le cadre de la clôture du Programme global Genre PNUD-BCPR, un rapport sur les réalisations accomplies a été présenté le 20 décembre 2011 à l'hôtel Club du Lac Tanganyika. Parmi les souhaits et recommandations émis par les participants à cette séance (dont les représentants de la Première vice Présidence de la République, du Sénat et de l'Assemblée Nationale, du Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, ainsi que des organisations de la société civile, celles des femmes en particulier) figurait la pérennisation des acquis résultant de la mise en œuvre dudit programme.

Dans la présentation du rapport, il a été fait mention de la collaboration entre l'Unité Genre du PNUD et le Bureau d'ONU FEMMES. La mise en œuvre de ce programme s'articulait autour de quatre axes principaux de l'UNDAF en rapport avec la promotion de l'égalité des

sexes et de l'autonomisation des femmes. Ces axes touchent notamment le processus CSLP II, le 3^{ème} OMD, le relèvement économique des femmes, la promotion des droits humains des femmes, la gouvernance et la participation.

Les principaux défis actuels en matière de genre sur lesquels il est bon d'articuler les interventions afin de pérenniser les acquis du projet ont fait objet d'échanges. A titre illustratif, le secteur économique affiche un faible accès des femmes aux facteurs de production et aux opportunités économiques :

- Un très faible accès à un emploi salarié : uniquement 3,3% selon le RGPH 2008,
- Un faible accès à la terre: 17,7% contre 62,5% pour les hommes selon toujours la même source,
- Un faible accès à l'héritage en général et celui de la terre en particulier,
- Un faible accès au crédit,
- Un niveau peu élevé d'entrepreneuriat féminin.

Une culture qui doit progresser quant à la conception de la place et du rôle de la femme au niveau de l'accès aux facteurs de production et du contrôle des ressources.

S'agissant du cadre légal, les améliorations à faire sont nombreuses :

- Des protocoles encore à ratifier: Maputo, protocole facultatif à la CEDAW
- Des lois favorisant l'égalité des droits à adopter et promulguer: loi spécifique sur les violences à l'égard des femmes, loi sur les successions, régimes matrimoniaux et libéralités,
- Des lois avec des dispositions encore discriminatoires à réviser: code des personnes et de la famille, code de procédure pénale, code du travail, code sur la nationalité,...

Dans les échanges, les participants ont souligné entre autres le besoin d'appuyer les femmes à participer dans les mécanismes de justice de transition, la nécessité d'élaborer une base de données statistiques genre et d'améliorer le cadre légal. Les instruments régionaux ou internationaux qui poseraient un problème de ratification à cause de certaines dispositions qu'ils contiennent peuvent être ratifiés avec des réserves, lesquels pourraient, à l'avenir, suite à l'évolution des choses et du temps, être levées. ■



Mme Scholastique Ntirampeba, chargée de programme Genre et Economie à ONU FEMMES

CALENDRIER DES EVENEMENTS A VENIR

- 27 janvier : Journée internationale dédiée aux victimes de l'holocauste ;
- 2 février : Lancement de l'année internationale de la forêt (2012) ;
- 24 février - 9 mars : la 56^{ème} session de la Commission de la Condition de la Femmes au siège des Nations Unies à New York;
- 8 mars : Journée internationale de la femme;
- 12-17 mars : 6^{ème} Forum mondial de l'eau;
- 21 mars : Journée mondiale pour l'élimination de la discrimination raciale;
- 22 mars : Journée mondiale de l'eau;
- 24 mars : Journée mondiale de la tuberculose.

N.B : les opinions exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles de l'ONU.

Ce bulletin est produit par le Groupe Intégré de Communication (GIC) du Système des Nations Unies au Burundi. Il est édité et publié en ligne par le Centre d'Information des Nations Unies pour le Burundi.

Pour plus d'informations contacter : Secrétariat du GIC, B.P. 2160 Bujumbura, Burundi. Tél. : (+ 00275) 22225018, E-mail : unic.bujumbura@unic.org

